



CITY BORDEAUX IMMOBILIER

HONORAIRES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

- **TRANSACTION (tous types de biens confondus)**

Prix de vente	Pourcentage
Jusqu'à 50.000€	Forfait 8000€
De 50.000€ à 200.000€	6,5 %
De 200.000€ à 300.000€	6 %
De 300.000€ à 400.000€	5.5 %
De 400.000€ à 600.000€	5 %
Plus de 600.000€	4,5 %
FONDS DE COMMERCE	FORFAIT 20 000€

Lors de la signature du mandat de vente les honoraires seront portés à la charge du vendeur.

- **LOCATION (locaux à usage d'habitation ou mixte)**

Conformément à la loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989, modifié par la loi ALUR publié au JO le 26.03.2014 (décret du 15.09.2014)

Honoraires « mise en place du locataire + état des lieux » plafonnés à 1 mois de loyer par partie.

Toutes superficies	Honoraires mise en place	Honoraires Etat des lieux	Total des honoraires
	10€ / m²	3€ / m²	13€ / m²

- **GESTION**

Mandat de gestion : 4.17 % + TVA en vigueur soit 5 % TTC des sommes encaissées charges comprises.

Mandat de gestion loyers impayés : 2 % TTC des sommes encaissées charges comprises en plus, soit 7 % TTC au total

- **Bail commercial / 30 % du loyer annuel TTC**

City Bordeaux Immobilier

35 Cours Evrard Fayolle - 33000 - Bordeaux

Tél : 05 57 29 57 61 SARL NAO au capital de 3000 Euros - APE 6831Z - Carte Professionnelle N°CPI 3301 2018 000 038 718 délivrée par la préfecture de CCI - Caisse de garantie CEGC 16 rue Hoche Tour KUPKA B TSA 39 999 92919 La défense Cedex - TVA intracommunautaire n°FR3784440602



CITY BORDEAUX IMMOBILIER

HONORAIRES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

- **TRANSACTION (tous types de biens confondus)**

Prix de vente	Pourcentage
Jusqu'à 50.000€	Forfait 8000€
De 50.000€ à 200.000€	6,5 %
De 200.000€ à 300.000€	6 %
De 300.000€ à 400.000€	5.5 %
De 400.000€ à 600.000€	5 %
Plus de 600.000€	4,5 %
FONDS DE COMMERCE	FORFAIT 20 000€

Lors de la signature du mandat de vente les honoraires seront portés à la charge du vendeur.

- **LOCATION (locaux à usage d'habitation ou mixte)**

Conformément à la loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989, modifié par la loi ALUR publié au JO le 26.03.2014 (décret du 15.09.2014)

Honoraires « mise en place du locataire + état des lieux » plafonnés à 1 mois de loyer par partie.

Toutes superficies	Honoraires mise en place	Honoraires Etat des lieux	Total des honoraires
	10€ / m²	3€ / m²	13€ / m²

- **GESTION**

Mandat de gestion : 4.17 % + TVA en vigueur soit 5 % TTC des sommes encaissées charges comprises.

Mandat de gestion loyers impayés : 2 % TTC des sommes encaissées charges comprises en plus, soit 7 % TTC au total

- **Bail commercial / 30 % du loyer annuel TTC**

City Bordeaux Immobilier

35 Cours Evrard Fayolle - 33000 - Bordeaux

Tél : 05 57 29 57 61 SARL NAO au capital de 3000 Euros - APE 6831Z - Carte Professionnelle N°CPI 3301 2018 000 038 718 délivrée par la préfecture de CCI - Caisse de garantie CEGC 16 rue Hoche Tour KUPKA B TSA 39 999 92919 La défense Cedex - TVA intracommunautaire n°FR3784440602



CITY BORDEAUX IMMOBILIER

HONORAIRES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

- **TRANSACTION (tous types de biens confondus)**

Prix de vente	Pourcentage
Jusqu'à 50.000€	Forfait 8000€
De 50.000€ à 200.000€	6,5 %
De 200.000€ à 300.000€	6 %
De 300.000€ à 400.000€	5.5 %
De 400.000€ à 600.000€	5 %
Plus de 600.000€	4,5 %
FONDS DE COMMERCE	FORFAIT 20 000€

Lors de la signature du mandat de vente les honoraires seront portés à la charge du vendeur.

- **LOCATION (locaux à usage d'habitation ou mixte)**

Conformément à la loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989, modifié par la loi ALUR publié au JO le 26.03.2014 (décret du 15.09.2014)

Honoraires « mise en place du locataire + état des lieux » plafonnés à 1 mois de loyer par partie.

Toutes superficies	Honoraires mise en place	Honoraires Etat des lieux	Total des honoraires
	10€ / m²	3€ / m²	13€ / m²

- **GESTION**

Mandat de gestion : 4.17 % + TVA en vigueur soit 5 % TTC des sommes encaissées charges comprises.

Mandat de gestion loyers impayés : 2 % TTC des sommes encaissées charges comprises en plus, soit 7 % TTC au total

- **Bail commercial / 30 % du loyer annuel TTC**

City Bordeaux Immobilier

35 Cours Evrard Fayolle - 33000 - Bordeaux

Tél : 05 57 29 57 61 SARL NAO au capital de 3000 Euros - APE 6831Z - Carte Professionnelle N°CPI 3301 2018 000 038 718 délivrée par la préfecture de CCI - Caisse de garantie CEGC 16 rue Hoche Tour KUPKA B TSA 39 999 92919 La défense Cedex - TVA intracommunautaire n°FR3784440602



CITY BORDEAUX IMMOBILIER

HONORAIRES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

- **TRANSACTION (tous types de biens confondus)**

Prix de vente	Pourcentage
Jusqu'à 50.000€	Forfait 8000€
De 50.000€ à 200.000€	6,5 %
De 200.000€ à 300.000€	6 %
De 300.000€ à 400.000€	5.5 %
De 400.000€ à 600.000€	5 %
Plus de 600.000€	4,5 %
FONDS DE COMMERCE	FORFAIT 20 000€

Lors de la signature du mandat de vente les honoraires seront portés à la charge du vendeur.

- **LOCATION (locaux à usage d'habitation ou mixte)**

Conformément à la loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989, modifié par la loi ALUR publié au JO le 26.03.2014 (décret du 15.09.2014)

Honoraires « mise en place du locataire + état des lieux » plafonnés à 1 mois de loyer par partie.

Toutes superficies	Honoraires mise en place	Honoraires Etat des lieux	Total des honoraires
	10€ / m²	3€ / m²	13€ / m²

- **GESTION**

Mandat de gestion : 4.17 % + TVA en vigueur soit 5 % TTC des sommes encaissées charges comprises.

Mandat de gestion loyers impayés : 2 % TTC des sommes encaissées charges comprises en plus, soit 7 % TTC au total

- **Bail commercial / 30 % du loyer annuel TTC**

City Bordeaux Immobilier

35 Cours Evrard Fayolle - 33000 - Bordeaux

Tél : 05 57 29 57 61 SARL NAO au capital de 3000 Euros - APE 6831Z - Carte Professionnelle N°CPI 3301 2018 000 038 718 délivrée par la préfecture de CCI - Caisse de garantie CEGC 16 rue Hoche Tour KUPKA B TSA 39 999 92919 La défense Cedex - TVA intracommunautaire n°FR3784440602